Sommaire

- Mot du Maire ▮ 3
- Budget ▮ 4
- Réalisations ▮ 4
- Travaux ▮ 5
- Voirie ▮ 5
- Projets ▮ 6
- Travaux ▮ 6
- Études ▮ 7
- Bâtiments ▮ 7
- Associations ▮ 8.9
- Village fleuri ▮ 10
- Cadre de vie ▮ 10.11
- Éducation ▮ 12
- Brèves ▮ 13
- Localité ▮ 13.14
- État civil ▮ 14
- Services ▮ 14
- Patrimoine ▮ 16

Travaux

- Perspectives... Bâtiments... ▮ 7

À l'actu de la localité

- Environnement :
- La belle fleur de Champdivers bien reçue avec mention

- Par les détours des ronds-points décorés à bien y regarder nos lutins sont enchantés. Souriez vous arrivez !

Champdivers

La Commune s'offre la première fleur

Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

L'info directe (www.champdivers.fr)

Bulletin municipal Panorama 2022

Annonces

× Un grand merci aux annonceurs et à tous nos fidèles partenaires !...
Ainsi, ils participent à minorer les frais de fabrication de votre bulletin municipal.

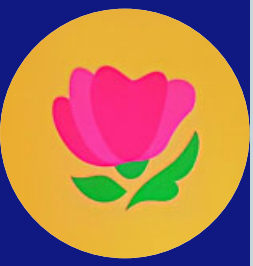

EAPS
GENIE CIVIL TELECOM
TERRASSEMENT POUR PARTICULIER
ZA - 9 rue de Saint-Aubin - 39500 TAVAUX
sarl.etps@gmail.com / ☎ 03.84.81.98.07

ANNICK TAXIS
TAXI
Abergement-la-Ronce, Aumur
Tavaux, Champdivers
TAXI CONVENTIONNÉ
Toujours à l'heure
7j/7
Commune de stationnement
Abergement-la-Ronce
06 81 25 05 17

Baehrel
Spécialiste du béton
Pavés ● Produits paysagers
Agglomérés ● Béton ● BPE
Rue du Doubs 39500 CHAMPDIVERS
Tél. 03 84 70 18 18 ● Fax. 03 84 70 08 00
www.beton-baehrel.com

Les Pizz'A SYLVIE
CUITES AU FEU DE BOIS
07 50 50 07 08
Les Pizz'à SYLVIE
À CHAMPDIVERS
TOUS LES MERCREDIS
À PARTIR DE 17 H 30

BAR RESTAURANT
« Chez MAMA »
3, rue du Château - 39500 CHAMPDIVERS
Tel. 03 84 70 14 65
Banquets
Repas de famille
Menu du jour

MEUGIN Xavier
Menuisier Ebéniste
06 63 61 27 50
Fabrication de Mobilier - Agencement
Menuiserie bois.portes.escaliers.parquets
Fourniture et pose Menuiserie Alu et PVC
xavier.meugin@bbox.fr
31 Rue du Château-39500 CHAMPDIVERS

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

L'année 2022 est terminée, encore marquée par la Covid, mais heurtée de plein fouet par ces tensions à la porte de l'Europe, qui se répercutent tous les jours sur notre vie quotidienne.

Transition énergétique, sobriété énergétique essentielles pour notre avenir, nous avons commencé le remplacement des 112 points lumineux (lampes à sodium) par des Leds, pour un investissement de : 85 000 euros sur deux ans.

Avec cet investissement de points lumineux en Leds, et la baisse de 30 % de la luminosité de minuit à 5 heures du matin, nous avons diminué la consommation de 40 % de la moitié du village en 2022.

Autre réalisation attendue par les familles et les enfants, l'aire de jeux refaite à neuf pour un budget de 25 000 euros, aidée financièrement par l'État, le Département et le Grand Dole, grâce à un fonds de concours aux communes.

La sécurité et l'entretien de nos voies communales est aussi un point particulier de notre investissement. La réalisation d'une écluse associée à un coussin central dans la rue des Casernes est l'aboutissement de la réflexion portée avec les riverains, mais aussi les usagers de cette voie.

Enfin, dernier investissement de l'année, le déploiement de la vidéo protection au niveau de la benne à déchets verts et aux entrées du village, avec la mise en place de caméras à lecture des plaques.

Pour 2023, le conseil municipal va prévoir le remplacement des huisseries de la salle des fêtes, celles-ci sont d'origine et datent de 1990.

Les travaux ont débuté pour la première tranche d'enfouissement des réseaux secs du lotissement Sous le village et un projet d'aménagement d'un local technique communal est à l'étude, suite à l'acquisition du hangar devant la mairie.

Actuellement, les véhicules, les engins, le matériel communal et matériels associatifs sont disséminés dans trois garages et un atelier.
Cette dispersion de locaux occasionne de gros coûts de fonctionnement pour la commune.

Associée à la réhabilitation du hangar, la commune va développer un système de récupération d'eau.

La municipalité souhaite intégrer un projet de deux cuves souterraines de 8 000 litres pour capter les eaux pluviales sur les 250 m² du toit.

Les dernières informations de la société Prisme du 2 janvier nous indiquaient que la majeure partie des habitants pourra bénéficier de la fibre optique très haut débit dès le mois de juin.
Le processus de construction se poursuivant parallèlement à l'ouverture commerciale.

En novembre dernier, Champdivers a obtenu sa première fleur, et rejoint ainsi les vingt-huit villes et villages du Jura qui possèdent le label national « villes et villages fleuris ».

Lors de sa visite, le jury régional composé de professionnels a remarqué et souligné la qualité du cadre de vie de la commune. Le fleurissement ne se limite pas à mettre en terre les 1800 plants de fleurs annuelles dans les parterres et massifs de la commune, c'est un tout.

Certains espaces verts ne sont plus fauchés de façon traditionnelle. Leur conduite en « gestion différenciée » limite les fauches, permettant ainsi d'y favoriser la biodiversité en limitant les coûts d'entretien.

Les plantes vivaces sont favorisées, plus faciles d'entretien, mais surtout moins gourmandes en eau. Un tiers des plants est produit en interne.

L'obtention de cette première fleur n'est non pas une consécration, mais un nouvel élan pour le conseil municipal et les bénévoles de la commission fleurissement, avec l'objectif de la conserver le plus longtemps possible grâce à l'appui et l'engagement de tous les habitants dans cet effort commun d'embellissement, de propreté et d'animation du village.

Je souhaite remercier, l'Association Animations et Loisirs pour les illuminations de fin d'année, mais aussi toutes les associations communales et leurs bénévoles pour leur implication dans la vie communale et les animations tout au long de l'année.

Je voudrais aussi saluer les agents communaux, pour le sérieux de leur travail et leur dévouement, mes adjoints, les membres du Conseil municipal et les membres bénévoles qui donnent de leur temps au sein du Conseil, de la commission d'Action sociale et des autres commissions communales pour tout le travail accompli cette année.

Enfin, au nom du Conseil municipal, en mon nom, je vous souhaite à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes, des vœux de santé et de grande réussite pour 2023.

Très cordialement,
Olivier MEUGIN.

Correspondance mail
mairie.champdivers@orange.fr

Téléphone mairie
03 84 70 00 65

Fiscalité

✕ Les taux d'imposition communale

Année :	2020	2021	2022
Bâti :	11,73	11,73	11,73
N. bâti :	20,63	20,63	20,63

Valeurs exprimées en %

Les taux n'ont pas évolué en 2022.
Le taux de référence de la TFB départementale était de 24,36 %, il s'ajoute en compensation de la taxe d'habitation au taux de 11,73 % de la commune.
Dorénavant le taux de taxe foncier bâti est de 36,09 %.

Cette année, une partie de la part départementale de la taxe foncière sur le bâti est reversée à la commune en compensation de la taxe d'habitation.

✕ Taxe foncière (explication)

La base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties est constituée par la valeur locative cadastrale des propriétés, diminuée d'un abattement forfaitaire de 50 % couvrant les frais de gestion et d'entretien (assurance, amortissement, réparations...).

La valeur locative de chaque propriété est déterminée en fonction de ses caractéristiques, notamment de sa situation (article 1495 du Code général des impôts), et par rapport à des locaux de référence. Cette valeur cadastrale est indiquée sur l'avis d'imposition de la taxe foncière. Elle correspond théoriquement au loyer annuel que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué.

Synthèse financière communale 2022

➤ DÉPENSES

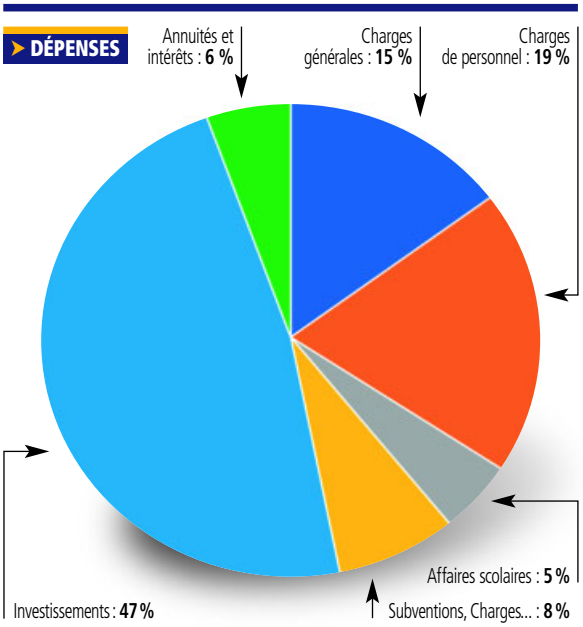

➤ RECETTES

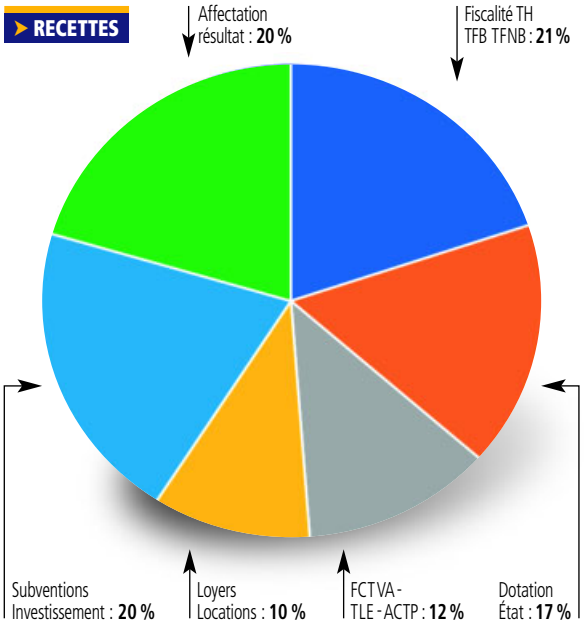

Fonctionnement du budget

DÉPENSES

✕ Charges générales :	54 173 €
✕ Charges de personnel :	69 585 €
✕ Affaires scolaires :	17 761 €
✕ Subventions charges courantes cotisations :	28 082 €
✕ Investissements :	172 188 €
✕ Annuités et intérêts :	20 224 €
✕ TOTAL :	362 013 €

RECETTES

✕ Fiscalité (TH-TFB-TFNB) :	72 024 €
✕ Dotation État :	59 751 €
✕ Fiscalité (FCTVA-TLE-ACTP) :	44 822 €
✕ Loyers et locations :	37 372 €
✕ Subventions Investissement :	73 939 €
✕ Affectation résultat :	74 105 €
✕ TOTAL :	362 013 €

i RÉALISATIONS 2022 . Vidéoprotection sécurité

✕ La première tranche a été réalisée en 2021 avec l'installation des caméras pour la sécurisation des abords de la salle des fêtes et l'installation des moyens de communications. Le déploiement s'est achevé plus rapidement en 2022 par la sécurisation des PAV et de la benne à déchets verts, le carrefour grande rue / rue Odette et enfin des caméras lecture de plaques, sur les entrées de la commune.

RÉALISATIONS 2022

Aire de jeux

X Espace aéré réaménagé
Attendue par les familles et les enfants, une nouvelle aire de jeux a été installée derrière la salle des fêtes pour un budget de 25 000 euros.

Cette belle adaptation associée au remplacement de l'éclairage arrière de la salle des fêtes (installation d'éclairage à Leds) à été aidée financièrement par l'État et le Département à hauteur de 6 500 euros et aussi grâce à un fonds de concours aux communes du Grand Dole de 6 400 euros.

Éclairage public

X Un investissement lumineux ! En 2022, la moitié des 122 points lumineux pourvus d'ampoules à sodium sont déjà remplacés et le reste sera fait dans le premier semestre 2023.
Un investissement de 85 000 euros sur deux ans a été consacré, pour réaliser ce projet, nous sommes aidés financièrement par le Sidec à hauteur de 35 %, par l'État et le Département à hauteur chacun de 20 %.
Le reste à charge sera de 10 000 euros à la commune sur 2022 et 2023.
Avec cet investissement de points lumineux en Leds et la baisse de 30 % de la luminosité de minuit à cinq heures du matin, nous avons diminué la consommation de 40 % sur la moitié du village en 2022.

Voirie sécurisée

X Chaussée en bonne voie ! La réalisation d'une écluse associée à un coussin central dans la rue des Casernes est l'aboutissement de la réflexion portée par le conseil municipal avec les riverains, mais aussi les usagers de cette voie.
Pour ces travaux de sécurisation dont le coût est de 17 000 euros, la commune a reçu une aide à hauteur de 25 % du Département dans le cadre des amendes de police, mais aussi de 25 % par l'État, dans le cadre des aides à la relance.

PROJETS 2023

Effacement des lignes rue des Tilleuls

Les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, éclairage public et téléphonique, ont commencé en début d'année sur le premier secteur, et vont s'étendre sur sept à huit semaines. Les subventions par le Sidec étant plafonnées et disponibles uniquement tous les deux ans, la finalisation de la rue est programmée en 2025.

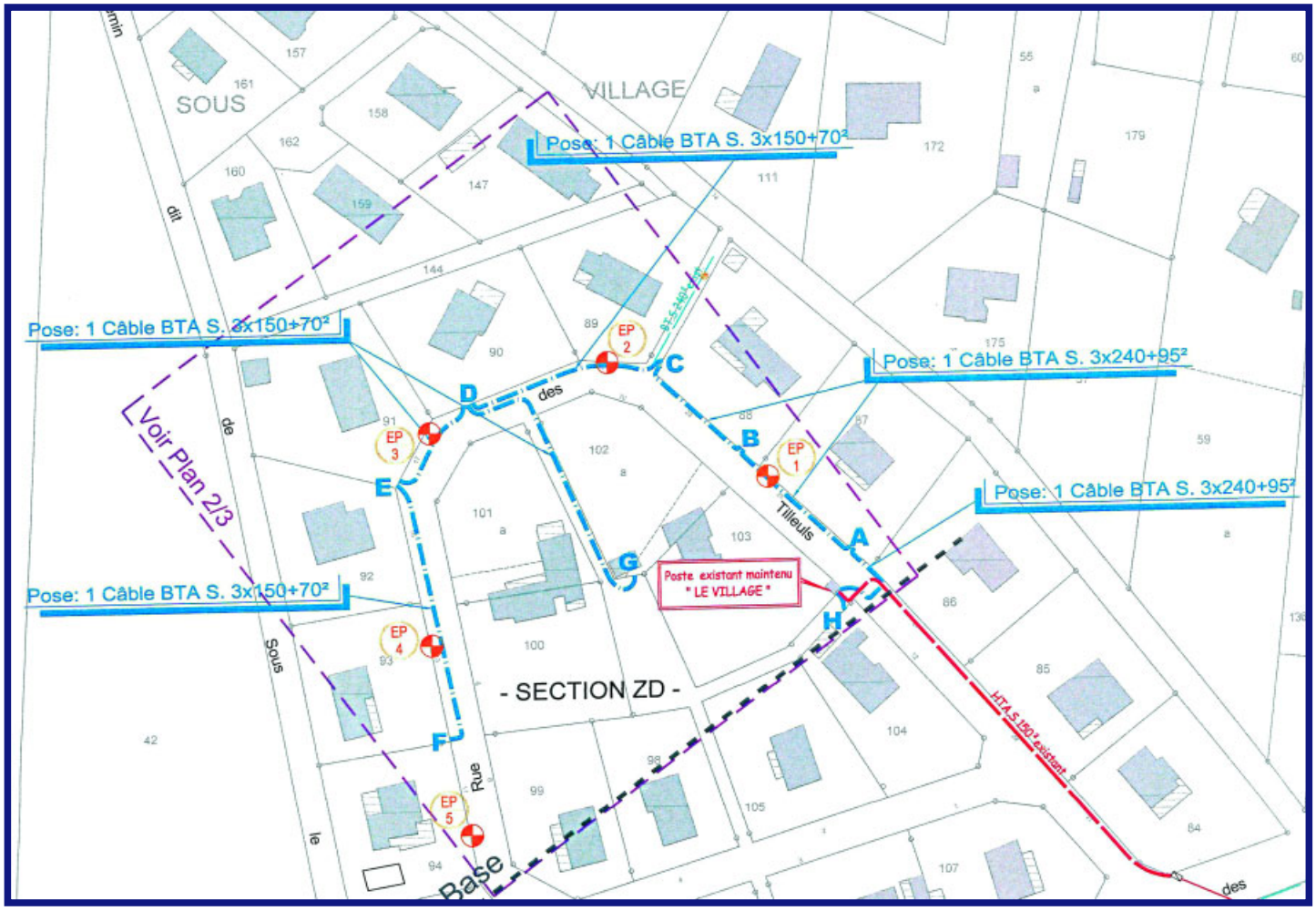

Dispositif de récupération des eaux pluviales

Dans le cadre de l'aménagement du futur hangar technique… La municipalité souhaite intégrer un dispositif de récupération des eaux pluviales provenant de la surface du toit de ce local (250 m²), par deux cuves de 8 000 litres enfouies à proximité du bâtiment. Cette eau servira pour l'arrosage des plants en été et pour alimenter le cimetière. Avec une telle réserve de 16m³, la commune est auto-suffisante pour les mois de juin à août.

PROJETS 2023
Atelier Services Techniques

X Réhabilitation local technique communal ! Le conseil municipal souhaite acquérir un hangar en face de la mairie. Cette opportunité permettra à la commune de recentrer tout le matériel communal en un seul lieu. Actuellement, les véhicules, les engins et le matériel communal sont disséminés dans trois garages et un atelier. Cette dispersion de locaux occasionne de gros coûts de fonctionnement pour la commune. Le matériel des associations (tables et bancs) peut aussi bénéficier de ce nouveau local. Avec cette réhabilitation, la commune pourrait développer un système de récupération d'eau en cuves souterraines. ***Ci-dessous : simulation du projet d'aménagement.***

VIE ASSOCIATIVE

Amicale des anciens combattants

X 2022 fut une année particulière car notre président Michel Rouge n'a pas souhaité poursuivre son mandat…

Nous remercions Michel pour son dévouement à la tête de l'amicale après tant d'années au service de la mémoire et de la transmission des valeurs patriotiques. Au nom de tous les membres de l'amicale, nous voudrions aussi saluer Mme Gisèle Vossot pour toutes ses années, trésorière de notre association. Lors de l'Assemblée générale, un nouveau bureau est élu autour de Jean-Philippe Baudoin et Xavier Meugin, de nouveaux statuts seront alors proposés lors d'une nouvelle AG (en février ou mars), afin de pouvoir intégrer les enfants et petits-enfants d'anciens combattants. Cette volonté d'élargir notre amicale est aussi le souhait qu'à travers de plus jeunes adhérents, on puisse poursuivre ce que nos anciens ont bâti et que jamais ne s'éteigne la flamme du souvenir communal. *Le bureau de l'Amicale.*

Au village, célébration de la flamme du Souvenir. Le sens de la nation en mémoire.

De fil en aiguille avec joie

X L'atelier de fil en joie est toujours actif !

Cette année, nous avons participé au salon "création et savoir-faire" à Paris. Nous en avons profité pour prendre un cours de broderie traditionnelle avec la créatrice d'un chat dans l'aiguille. Nous nous réunissons le mardi soir, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : Anne-Laure Mollier.

Terrain de tennis mis à disposition

X À noter ! Depuis 2021 et l'arrêt du club de tennis, la commune gère en direct le court de tennis…

Pour avoir accès au terrain, les habitants de la commune souhaitant pratiquer le tennis, peuvent venir retirer une clé au secrétariat de mairie, remplir le formulaire de mise à disposition, et verser une redevance annuelle de 20 euros.

VIE ASSOCIATIVE

Club du Finage

Le club de Champdivers a repris ses activités, le 7 septembre… Les membres se retrouvent tous les mercredis à la salle de la garderie de 14 h 00 à 17 h30. Chacun choisit son jeu préféré : tarot, scrabble… Cette année, nous sommes 14 adhérents, dont 5 personnes extérieures à la commune, la porte est grande ouverte pour accueillir les nouveaux venus qui le désirent. Au vu de l'âge des adhérents, nous ne pouvons plus organiser de sorties, mais toutefois, au cours de l'année, plusieurs repas sont planifiés (grenouilles…). Le club vous présente ses vœux de bonne et heureuse année pour 2023, ainsi qu'une excellente santé ! *Bernard Brelot.*

Chasse agréée

L'Association de Champdivers compte à ce jour un effectif de 17 membres. Les attributions des prélèvements de gibiers sont constantes pour cette saison, hormis le lièvre, qu'il est interdit de chasser provisoirement (conséquence de la baisse de population).
Il est satisfaisant de remarquer que nous avons pu enfin organiser trois manifestations durant l'intersaison (un tarot et deux lotos), qui dans l'ensemble ont été réussies et avec succès. Ce qui va permettre aux chasseurs, de pouvoir mettre en œuvre divers aménagements sur le territoire.

Gym à Champdivers

Succès retrouvé ! La saison 2022-2023 dégage une dynamique positive après deux années difficiles marquées par la situation sanitaire qui a engendré une perte importante d'adhérentes. Nous retrouvons le succès d'avant la crise, nous en profitons pour remercier tous ceux qui nous ont soutenues pour nous permettre de continuer. Nous travaillons dans la bonne humeur, échauffement cardio, coordination, équilibre, étirements… Il est encore temps de venir essayer deux cours gratuitement, le lundi 18h30 -19h30 hors vacances scolaires. *Françoise Kintzinger.*

Animation Loisirs

Merci d'être toujours aussi nombreux à vous déplacer ! Le succès de nos différentes manifestations nous motive à faire perdurer notre association.
En février : notre Fondue-Karaoké était une réussite : elle a encore révélé de très beaux talents de chanteurs.
En mai : nous organisions la Brocante pour la première fois depuis la fermeture de l'école. Nous avions un peu d'appréhension pour cette première, mais les exposants, les visiteurs et le soleil étaient au rendez-vous. Les bénévoles étaient nombreux et plus en forme que jamais. Nous inaugurions pour l'occasion, nos gobelets personnalisés, que vous verrez désormais lors de chaque

rassemblement… (fini les gobelets jetables).
Fin mai : le repas tiré du sac pour "La Fête des Voisins" peut se résumer en un mot « PARTAGE ». Chacun a à cœur de faire goûter aux autres ce qu'il a apporté : « *Tu t'es servis en salade composée ?* » … « *Prends une part de gâteau !* », … « *Il est bon ce vin, tu l'as gouté ?* » … « *Reprends encore du gâteau…!* ».
En décembre : l'ambiance était au rendez-vous lors de la retransmission sur grand écran des matches de la Coupe du Monde de foot. Jeunes et moins jeunes, passionnés de foot ou non, l'euphorie de la possible victoire a gagné tout le monde, pour laisser place à une grande déception. Nous avons terminé l'année en nous réchauffant autour d'un bon vin chaud, des marrons et pâtisseries maison.

Je remercie au nom d'Animation Loisirs, les entreprises du village, pour leur généreuse subvention qui va permettre l'entretien et le renouvellement des illuminations de nos rues.
MERCI aux bénévoles qui œuvrent sans relâche pour nous faire vivre ces bons moments. Bienvenue à ceux qui se sont joints à nous cette année.Toute aide, même ponctuelle est vraiment précieuse. Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu au printemps, alors n'hésitez pas à nous rendre visite. Bonne Année à tous ! *Aurore Lesouhaitier.*

À vos agendas
pour les prochains événements

- **Samedi 1er avril :** soirée Fondue-Karaoké.
- **Dimanche 8 mai :** brocante dans les rues de Champdivers.
- **Fin mai** (date à définir) : la Fête des Voisins.
- **Projet pour l'hiver prochain :** sortie à un Marché de Noël en Alsace.

À savoir

Service civique…
Vous avez 16 ans… Attention ! Garçon ou fille, faites-vous recenser dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire auprès de la mairie de votre domicile, c'est une obligation. Vous munir : de carte identité, livret de famille, justificatif de domicile.

Défibrillateur
Un appareil DAE est installé sur le mur de la mairie.

Brigade de gendarmerie de Tavaux… Jours et horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Activités

ACCA (Chasse)
Responsable : Aurélien Daubigney.

Anciens Combattants
Responsable : Jean-Philippe Baudoin.

Animations Loisirs
Responsable : Aurore Lesouhaitier.

Parents d'Élèves École Joliot-Curie
Membres du bureau : Rachel Picaud, Gaëlle Vadant.

Club du Finage
Responsable : Bernard Brelot.
Les mercredis de : 14 h à 18 h, salle de la garderie.

Atelier de fil en joie (broderie, crochet...).
Responsable : Anne-Laure Mollier.
Les mardis à 20 h 30, salle de la garderie.

Gymnastique Club de Champdivers (gym d'entretien et renforcement musculaire).
Responsable : Françoise Kintzinger.
Le lundi à 18 h 30 (de septembre à fin juin), salle des fêtes.

CADRE DE VIE

Fleurissement de la Commune

× Première fleur au label « villes et villages fleuris »

À Dijon, au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, s'est déroulée le 15 novembre la remise annuelle des prix régionaux des villes et villages fleuris.
Inscrit depuis 1995, Champdivers participe chaque année au concours des villages fleuris du département du Jura.

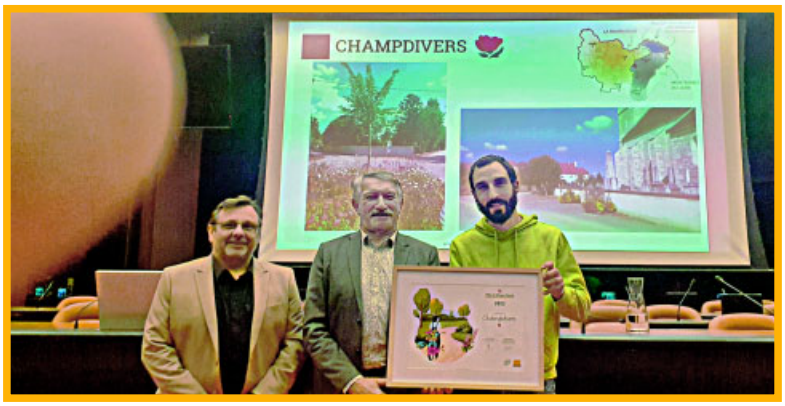

En 2021, pour récompenser la qualité de son fleurissement et de son cadre de vie, la commune de Champdivers a été proposée par le jury départemental au label national « villes et villages fleuris ».

Des hôtels à insectes, des refuges à hérissons et des nichoirs à oiseaux ont été installés sur la commune dans des espaces consacrés à la biodiversité.
Depuis cinq ans, nous avons adopté en modifiant l'agencement de certains massifs, la généralisation du paillage des plantations avec du miscanthus produit sur la commune et l'utilisation de plantes vivace moins gourmandes en eau.
Cette belle récompense est une reconnaissance envers ces bénévoles qui ont œuvré depuis tant d'années avec les conseils de Martial Dumont, une satisfaction pour Julien, l'agent communal, qui s'investit pleinement et avec réussite dans la démarche.

S.E.T. PERNOT
Carrières
BP 50122 – 39303 CHAMPAGNOLE CEDEX
Tél : 03 84 51 20 64 - Fax : 03 84 51 23 22
GRAVIERES – SABLIERES
CROTENAY
☎ 03.84.51.20.64 🖷 03.84.51.23.22
CHAMPDIVERS
☎ 03.84.70.11.34 🖷 03.84.70.18.47
CARRIERES DE PIERRE
AUTHUME – TAXENNE - AUDELANGE
☎ 03.84.70.11.34 🖷 03.84.70.18.47
ANDELOT – BESAIN – ESSIA - PLASNE
☎ 03.84.51.20.64 🖷 03.84.51.23.22
MOISSEY
☎ 03.84.70.21.12 🖷 03.84.70.31.49

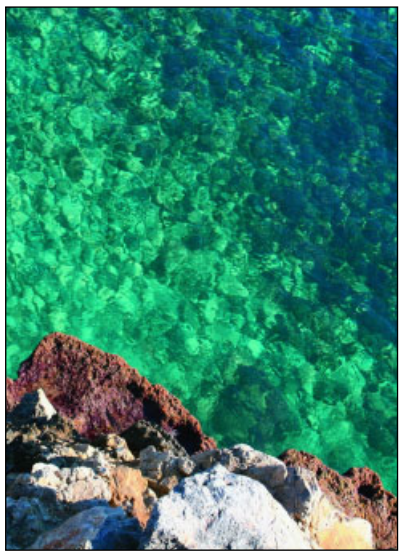

CADRE DE VIE

Les moments de retrouvailles et de partage

Le 11 novembre a été l'occasion de réunir nos aînés de plus 70 ans pour un bon repas préparé par le traiteur Éric Binz de Tavaux. Soixante-dix personnes étaient réunies pour ce moment convivial, partagé également par les membres du conseil municipal, les anciens combattants et la commission d'Action sociale.

La distribution des 29 colis pour ceux ne pouvant se rendre au repas, s'est déroulée le samedi matin du 17 décembre et a été assurée par des membres du conseil municipal. L'équipe du conseil s'est ensuite retrouvée « chez la Mama » pour un déjeuner gourmand et dans une bonne ambiance, chacun assumant le coût du repas.

Le samedi 14 janvier le conseil municipal et l'Association Animations-Loisirs avaient convié les habitants de la commune à la salle des fêtes pour partager la traditionnelle galette des rois préparée par la boulangerie de Chaussin : l'Atelier d'Olivier.

Les vœux du maire ! Traditionnelle cérémonie à laquelle Madame Justine Gruet, députée du Jura et Monsieur Jean-Pascal Fichère, président du Grand Dole étaient présents ; le maire Olivier Meugin, entouré des conseillers municipaux, a pu faire le bilan de l'année écoulée et décliner les perspectives et les projets pour 2023. La soirée s'est achevée autour du verre de l'amitié.

Soirée gala des Miss Jura

À Champdivers ! Samedi 26 mars, à la salle polyvalente, s'est déroulée l'élection de Miss Jura (15/17 ans) devant une salle comble et acquise à la cause des miss.
Les tableaux chorégraphiés se sont succédés toute la soirée, faisant voyager le public à Paris, Amsterdam ou encore dans les îles.
Plusieurs écharpes étaient en jeu lors de cette soirée et de nombreuses miss étaient présentes à cet événement pour soutenir les nouvelles candidates. Le résultat final était le fruit d'un test de culture générale passé un peu plus tôt au mois de mars, combiné à la note du jury mais aussi au vote du public.
Inès Baud remporte l'élection de miss jura 15/17ans ; Théodora Dragomir Perrodin remporte l'écharpe de première dauphine ; Lisa Rouge de Champdivers est deuxième dauphine. Trois autres prix ont été remis, celui de la culture générale, celui de l'élégance et le prix coup de cœur.

Un nouveau distributeur de pain sur la commune !

L'Atelier d'Olivier

La boulangerie de Chaussin a installé un distributeur à pain de toute nouvelle génération, à choix multiple.

Cette installation, favorisée par le dispositif des caméras de vidéo-protection autour de la salle des fêtes, est en fonctionnement depuis le 1er octobre et rencontre un grand succès !
Baguettes, mais aussi viennoiseries sont disponibles chaque jour à partir de 6 heures, excepté le lundi.

École Joliot-Curie

X Rentrée 2022

L'école compte sept classes pour un total de 180 élèves :
27 de Molay - 27 de Champdivers - 19 extérieurs et 107 de Tavaux.

X Effectifs 2022-2023

- Mme CHEVROULET, 26 élèves : 21 PS - 6 MS.
- Mme CARTAUX, 25 élèves : 10 MS - 15 GS.
- Mr CARON, 25 élèves : 7 GS - 18 CP.
- Mme SACHON, remplacée par Mathilde GARCIA, 25 élèves : 7 CP - 18 CE1.
- Mme VANTARD, 25 élèves : 4 CE1 - 21 CE2.
- Mr BEAUFRETON, 25 élèves : 25 CM1.
- Mme FERREIRA, 28 élèves : 4 CM1 - 24 CM2.

X Répartition géographique

- 180 élèves : 27 de Molay - 27 de Champdivers - 19 extérieurs et 107 de Tavaux.

X Effectifs prévisionnels 2023-2024

- 21 PS - 22 MS - 16 GS - 22 CP - 25 CE1 - 23 CE2 - 21 CM1 - 29 CM2
Soit : 179 élèves.

- Nous envisagerons une répartition fin juin après les inscriptions des petits.

Virginie Cartaux, directrice.

Atlas de la biodiversité

X Véritable succès pour l'atelier construction de nichoirs !

Le 10 septembre dernier avait lieu dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité un atelier de construction de nichoirs, animé par Quentin de l'Association LPO.
Accueillis par Julien dans la cour de l'école, les 15 participants ont pu construire à partir de planches de bois de récupération des nichoirs qui seront installés pour le verger communal, les espaces de biodiversité de la commune, ou dans leurs jardins.
Mais pourquoi construire un nichoir ?... De nombreux oiseaux édifient leur nid dans une cavité : un arbre creux, un trou dans un édifice ou sous un toit, etc... Mais ces cavités tendent à se raréfier avec par exemple la rénovation des bâtiments anciens. Pour suppléer à cette disparition, disposer des nichoirs dans son jardin est une solution ludique et efficace pour aider les oiseaux cavernicoles !
Le nichoir doit alors être suffisamment grand, résistant et imperméable aux intempéries, et imiter au mieux les conditions naturelles. Chaque espèce possédant des exigences spécifiques, le nichoir doit être adapté à l'oiseau que vous souhaitez accueillir…

Vivre notre collectivité

INFOS MUNICIPALES

Nettoyage de printemps

Annulé en 2022 pour cause de mauvais temps, la matinée nettoyage est de retour le 15 avril… La municipalité invite les habitants et habitantes le temps d'une matinée… **Pour participer, venez tout simplement comme vous êtes…** Gants, pinces, sacs poubelles fournis.

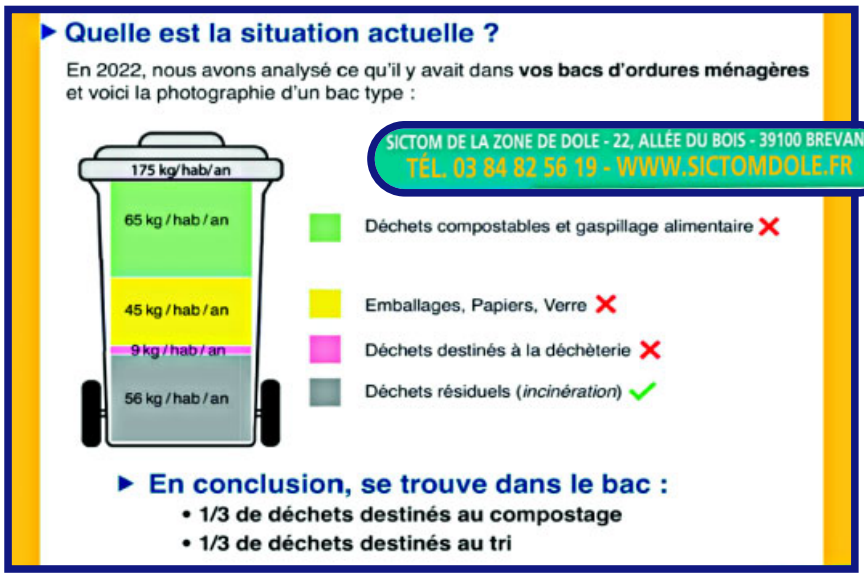

Fibre optique : l'installateur communique…

C'est avec plaisir que je vous annonce la terminaison des contrôles qualités sur Champdivers. Le mois de janvier 2023 a été consacré à la reprise de ce qui n'était pas à la hauteur de nos exigences ; et nous allons pouvoir déclarer la finalisation des travaux courant février. Nous observons les trois mois de gel commercial légal, ce qui signifie que la majeure partie des Chandevés pourront bénéficier de la fibre optique, très haut débit, dès le mois de juin de cette année. Je précise la majorité dans la mesure où l'ouverture commerciale d'une zone technique ne signifie pas que l'intégralité des prises de cette zone soit éligibles. Le processus de construction se poursuivant parallèlement à l'ouverture commerciale. Comme promis, je vous propose une permanence à destination de vos administrés avant le mois de juin.

Votre attaché de mission "Société Prisme".

Location 2023 Des Biens Communaux…

Salle polyvalente
- **Champdivers :** 200 € / Edf compris.
- **Extérieur :** 300 € / Edf compris.
- **Pièces à fournir pour une location :**
- Chèque caution : 250 €. Feuille de réservation vaisselle. Attestation RC.

Chapiteau (6 m x 12 m)
- **Champdivers :** 100 €.
- **Pièces à fournir pour une location :**
- Chèque caution de 250 €.

Salle de convivialité (école)
- Réservée aux habitants, associations de la commune (réunions et repas familiaux sans soirées dansantes).
- Jour en semaine : 40 €.
- Week-end et jour férié : 75 €.
- Chèque caution : 100 €.
- Gratuit : associations communales.

Toutes les réservations en mairie

Site internet Champdivers facebook

Repères pratiques

Prévention
Civisme

Mémo

Calepin utile
- Gendarmerie de Tavaux : 03 84 81 18 20
- Urgence : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Culte : Père Albert Lonjarret (maison du secteur de Chaussin) Tél. : 03 84 81 80 84.

Solidarité

Collecte des bouchons et stylos… Merci ! Container placé dans le parking à vélo de l'école.

Collecteur

Entraide
« Tous ensemble pour Ophélie » !

Les Bouchons d'Amour

TERRACYCLE

À noter

X En bref et bon à savoir !

X MAIRIE

Mardi : de 10 h 30 à 12 h 30. Vendredi : de 16 h à 18 h. Jeudi : de 10 h 30 à 12 h 30.
Téléphone : 03 84 70 00 65. Mail : mairie.champdivers@orange.fr **- Site :** www.champdivers.fr

X ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES...
Liste à disposition en mairie.

X LE TRI

Bac gris et bac jaune : ils ne seront plus ramassés si le couvercle est cassé ou en mauvais état. Si cela devait être le cas, prévenez le Sictom.

Pour toute information sur le puçage des bacs ou les badges, vous pouvez vous renseigner auprès du Sictom... Bureaux à Brevans : 03 84 82 56 19.

X DÉCHÈTERIE DE TAVAUX

Tél. : 03 84 71 83 29
Rue du Luxembourg
Horaires Hiver :
03.01 au 19.03 et du 10.10 au 31.12.2022
Lundi : 14 h -16 h 45. Mardi . Mercredi . Jeudi . Vendredi . Samedi : 9 h -11 h 45 et 14 h -16 h 45.
Horaires Été :
20.03 au 07.10.2023
Lundi : 13h30-17h30. Mardi . Mercredi . Jeudi . Vendredi : 8h30-11h45 et 13h30-17h30. Samedi : 8h30-11h45 et 13h30-17h30.

INFOS MUNICIPALES

État civil 2022

Extrait du registre communal en date du 03-02-2023.

X Mariage

CLAIROTTE Gérard et FAIDUTTI Marie-Françoise, le 28 mai.

X Naissances

- PAGNIER-HUMBLOT Élie, né le 31 mai.
- BAINIER Martin, né le 19 juillet.
- GRAHLING Léon, né le 31 juillet.
- PUGEAUT-VERCEY Melvyn, né le 7 septembre.

X Décès

- BARIELLE Nathalie, le 22 janvier, à Champdivers.

BONGAIN Michel, le 20 mars, à Dole.
CHAMBARD Anny, le 7 septembre, à Dole.

PERMANENCES

France services

MAISON DES SERVICES DU FINAGE 25 place Saint-Gervais - 39500 TAVAUX
03 39 42 01 20 - franceservices@villedetavaux.fr

Maison Départementale des Solidarités Assistant(e) Social(e) de secteur	Accompagnement global pour les problématiques de la vie quotidienne (financières, administratives, familiales, logement, ...)
UDAF Point Conseil Budget	Soutien à toutes personnes. Quels que soient sa situation professionnelle ou son niveau de ressources, dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent. Les conseils sont personnalisés, le suivi est confidentiel et entièrement gratuit.
Conciliateur Justice	Auxiliaire de justice bénévole et assermenté, le conciliateur a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends souvent qualifiés de « différends de la vie quotidienne ». Le recours au conciliateur de justice est gratuit.
FNATH Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	Accompagnement en faveur des personnes accidentées de la vie et de leurs familles, dans leurs démarches juridiques et administratives. Elle intervient pour faciliter l'accès aux droits dans le domaine des accidents du travail, des maladies professionnelles, des accidents de trajets, ...
La Roue de secours 39	Vous avez trouvé un emploi, un stage, une formation ? Et vous n'avez pas de véhicule ! La roue de secours 39 met à disposition un service de location sur prescription d'un référent, travailleur social, employeur ou organisme de formation. Recherche de solution de mobilité, soutien dans la préparation du permis B.
UFC QUE Choisir	Vous êtes un PARTICULIER, vous avez un litige de consommation avec un PROFESSIONNEL : votre assureur, votre garagiste, votre fournisseur téléphonie ou internet, etc. Vous cherchez à vous informer sur vos droits de consommateur

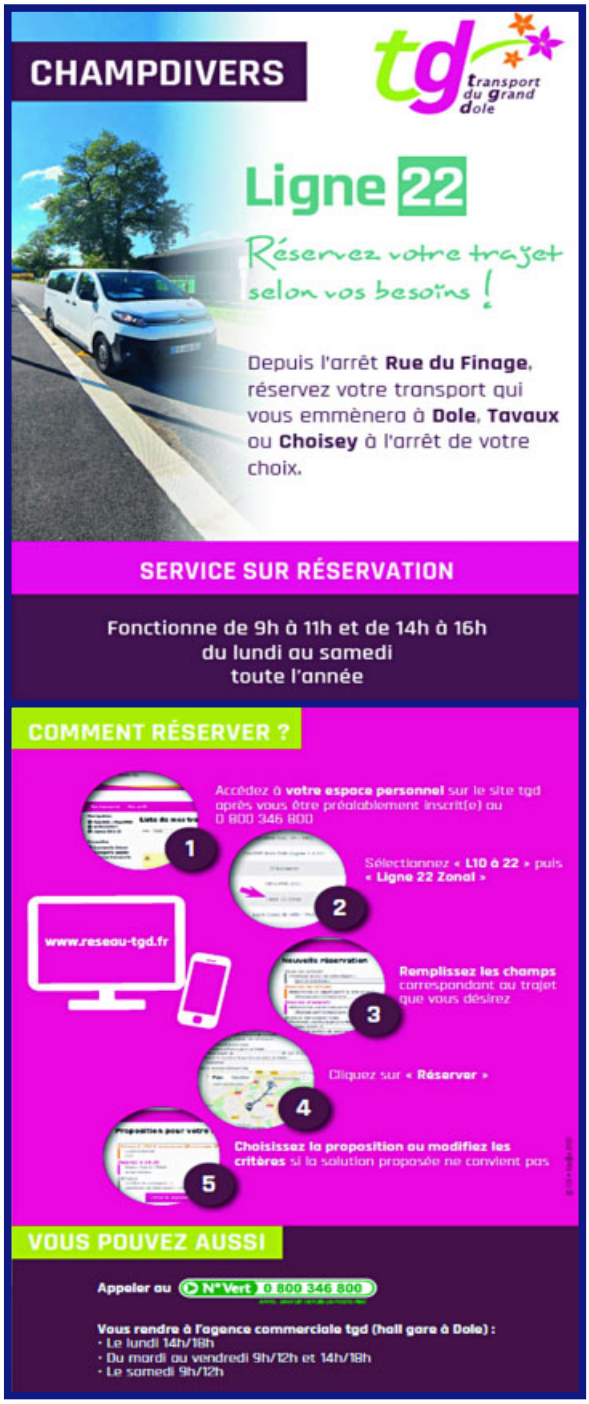

SISPAH

Syndicat intercommunal au service des personnes âgées et handicapées

/ ABERGEMENT-LA-RONCE / CHAMPDIVERS / DAMPARIS / / GEVRY / PARCEY / SAINT-AUBIN / TAVAUX /

Téléalarme . Portage des repas Aides . Services . Activités

Carte Avantages Jeunes . 2023

X N'oubliez pas de la réserver !

Si vous avez entre 10 et 20 ans (né du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2013), elle vous est offerte par la municipalité.

Pour en bénéficier, vous devez obligatoirement la réserver en mairie avant le 1er juin 2023. Elle sera valable du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

La Carte Avantages Jeunes propose de nombreux bons plans pour les sorties culturelles ou sportives, les loisirs et la vie quotidienne : déplacements, formation, logement, restauration, shopping, partout en Bourgogne-Franche-Comté.

Annonces

× Un grand merci aux annonceurs et à tous nos fidèles partenaires !...

Ainsi, ils participent à minorer les frais de fabrication de votre bulletin municipal. Nous les recommandons spécialement pour vos achats ou travaux.

PUCES VIDE GRENIER AU VILLAGE LE 8 MAI 2023

Mentions

Bulletin municipal Année 2022

× Publication
Responsable édition : Olivier Meugin, maire.
Rédaction : Laurence Wachowicz, Olivier Berthet, Marine Bainier, Jérôme Beltramelli, Angélique Santina.

× Documentation
Mairie, clubs et associations locales.

× Édition
Chazelle imprimeurs.
250 exemplaires.
Dépôt légal n° 619.

× Crédits photos
Mairie, presse locale, clubs, clichés privés. studio unefoto.com

× Réalisation
Graphisme : Agence Création Conseil
39500 Tavaux

© 2022.

Le saviez-vous ?

La commune de Champdivers abrite des espèces rares et protégées, notamment sur les bords du Doubs, là où la rivière se déplace régulièrement.

Pour permettre la nidification des oiseaux nichant au sol et dans les berges, la fréquentation des grèves *(bancs de graviers)* et des îles est interdite du 1er mars au 31 juillet par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope n°39-2021-03-18-00007 au sein de la zone délimitée sur la carte ci-contre.

Pour rappel, la circulation des véhicules motorisés est interdite en tout temps dans les espaces naturels.

PRÉFET DU JURA
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Patrimoine naturel commun

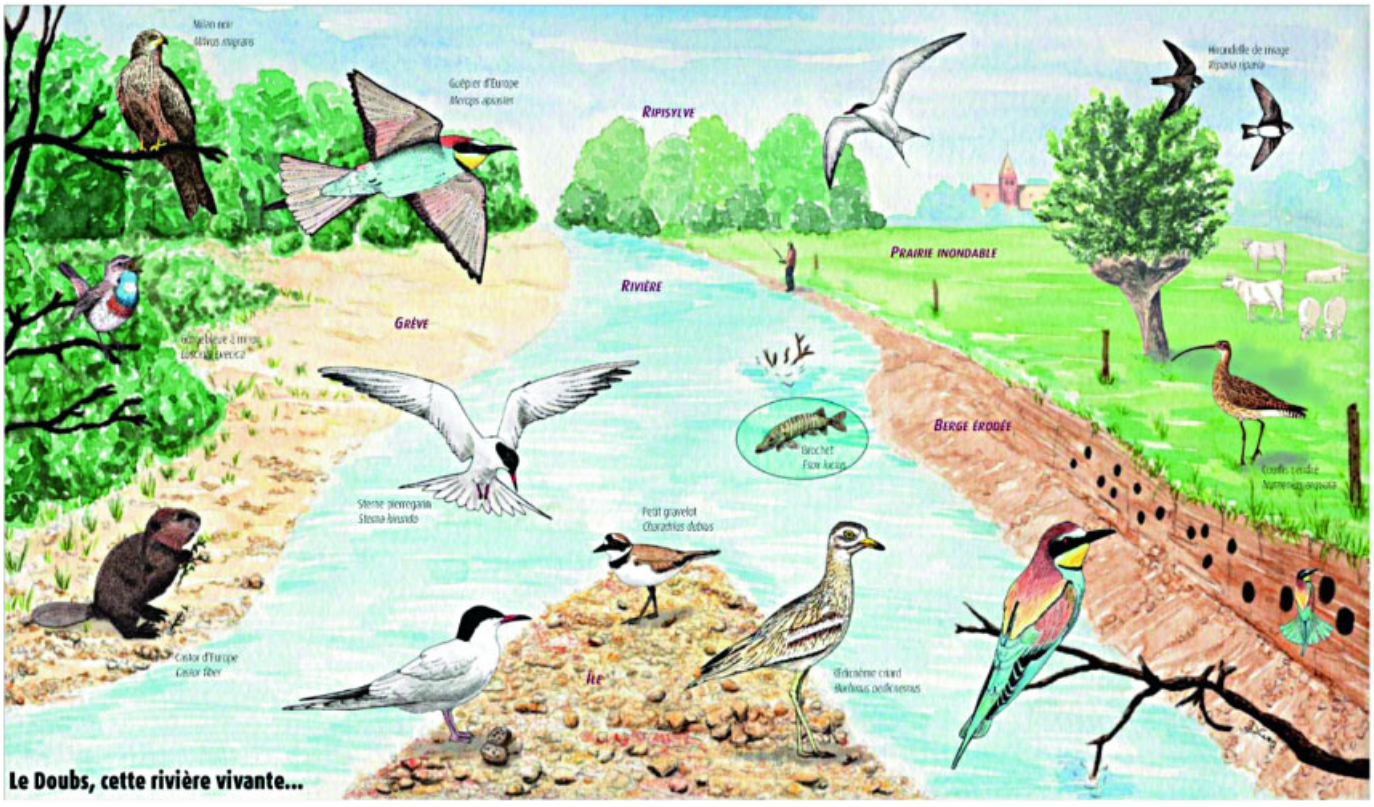

©Delphine CURY / DREAL Bourgogne-Franche-Comté / 2018

Pour plus d'information : Site Internet de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté : http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/ > Biodiversité eau paysages > Aires protégées > Arrêtés préfectoraux de protection de Biotope

X En respectant la réglementation, vous contribuez à protéger votre environnement !